

La Maison Merry | Lieu de mémoire citoyen finaliste au mérite Ovation municipale

Magog, le 13 mai 2019 – La Ville de Magog est fière d’annoncer qu’elle était finaliste dans la catégorie « Culture, patrimoine, loisirs et tourisme » pour la mise en valeur de la Maison Merry lors de la 15^e édition du mérite Ovation municipale, organisé par l’Union des municipalités du Québec.

M^{me} Vicki-May Hamm, mairesse de Magog, n’a pas caché sa fierté devant cette reconnaissance. « Je suis vraiment heureuse que nous ayons été nommés finalistes, car la conversion de cette maison familiale en lieu de mémoire citoyen ouvert au grand public a été tout un défi. Ce projet a été mené de main de maître grâce aux nombreux services municipaux et aux partenaires, privés et institutionnels qui y ont contribué. La diversité des instances impliquées, la quantité et la qualité des partenaires ont créé une synergie et ont été des atouts majeurs pour la réussite de cette aventure. Les résultats de la campagne de financement menée auprès du milieu des affaires et des philanthropes a été particulièrement spectaculaire. Nous avons dépassé nos objectifs parce que le projet faisait appel au sentiment identitaire des donateurs. C’est une preuve supplémentaire de l’importance de ce projet pour notre communauté. »

La directrice Culture, Sports et Vie communautaire, M^{me} Linda Gagnon, a souligné que « les principaux défis rencontrés par son équipe qui pilotait ce projet ont été notamment le financement, les contraintes de restauration, de même que la concrétisation du concept de lieu de mémoire citoyen, l’intégration des technologies et la gestion des opérations quotidiennes. La concertation et l’expertise de tous ceux qui y ont participé ont été déterminantes. »

Bien que la Ville de Magog n’ait pas remporté de prix, être parmi les villes finalistes est déjà tout un honneur, selon M^{me} Hamm. « Être finaliste met en lumière le côté innovateur du projet dont l’objectif était de susciter un intérêt accru pour le patrimoine et la culture tout en faisant du site un attrait touristique et un levier économique. De plus, notre expérience a l’avantage de pouvoir être reproduite dans d’autres municipalités. Plusieurs d’entre elles sont confrontées au défi de préserver des bâtiments patrimoniaux, car la vocation de maisons ancestrales suscite de grands



questionnements et des débats chargés d'émotions dans beaucoup de milieux. Nous avons d'ailleurs déjà reçu des demandes d'information sur les étapes de notre démarche.

Sur le plan de la culture et du patrimoine, c'est tout un pas en avant pour notre région! J'invite d'ailleurs les citoyens de la région et les touristes à venir explorer ce bijou ouvert au public 12 mois par année », conclut-elle.

La Maison Merry | Lieu de mémoire citoyen

L'originalité de ce lieu de mémoire citoyen réside notamment dans le concept où l'ancien et le moderne se côtoient harmonieusement. Grâce à une application mobile, les visiteurs découvrent la richesse historique du lieu dès leur arrivée dans le jardin. À l'intérieur, ils sont invités à observer, à jouer, à manipuler des reproductions d'artefacts et à écouter des personnages et des objets raconter leur histoire par le biais de moyens technologiques. L'exposition temporaire relate des épisodes de la vie de la région et les activités ponctuelles sont dynamiques et variées. Le tout se démarque de l'offre régionale et est un attrait touristique supplémentaire.

La Ville de Magog, propriétaire de la Maison Merry, a confié la gestion des opérations courantes à la Corporation de la maison Merry.

Mérite Ovation municipale

Le mérite Ovation municipale a eu lieu le 11 mai dernier lors de la soirée de clôture des Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec qui se déroulaient au Centre des congrès de Québec du 9 au 11 mai. Les prix décernés rendent hommage aux municipalités et MRC du Québec qui se sont distinguées de façon originale par leurs réalisations et leurs efforts pour innover, créer et développer des projets qui améliorent la qualité de vie de leurs citoyens et citoyennes.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 367

